

Agriculture inclusive respectueuse de la forêt à travers des approches intégrées du paysage

LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX : CAS DU
CONSEIL REGIONAL DU CAVALLY (COTE D'IVOIRE)



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

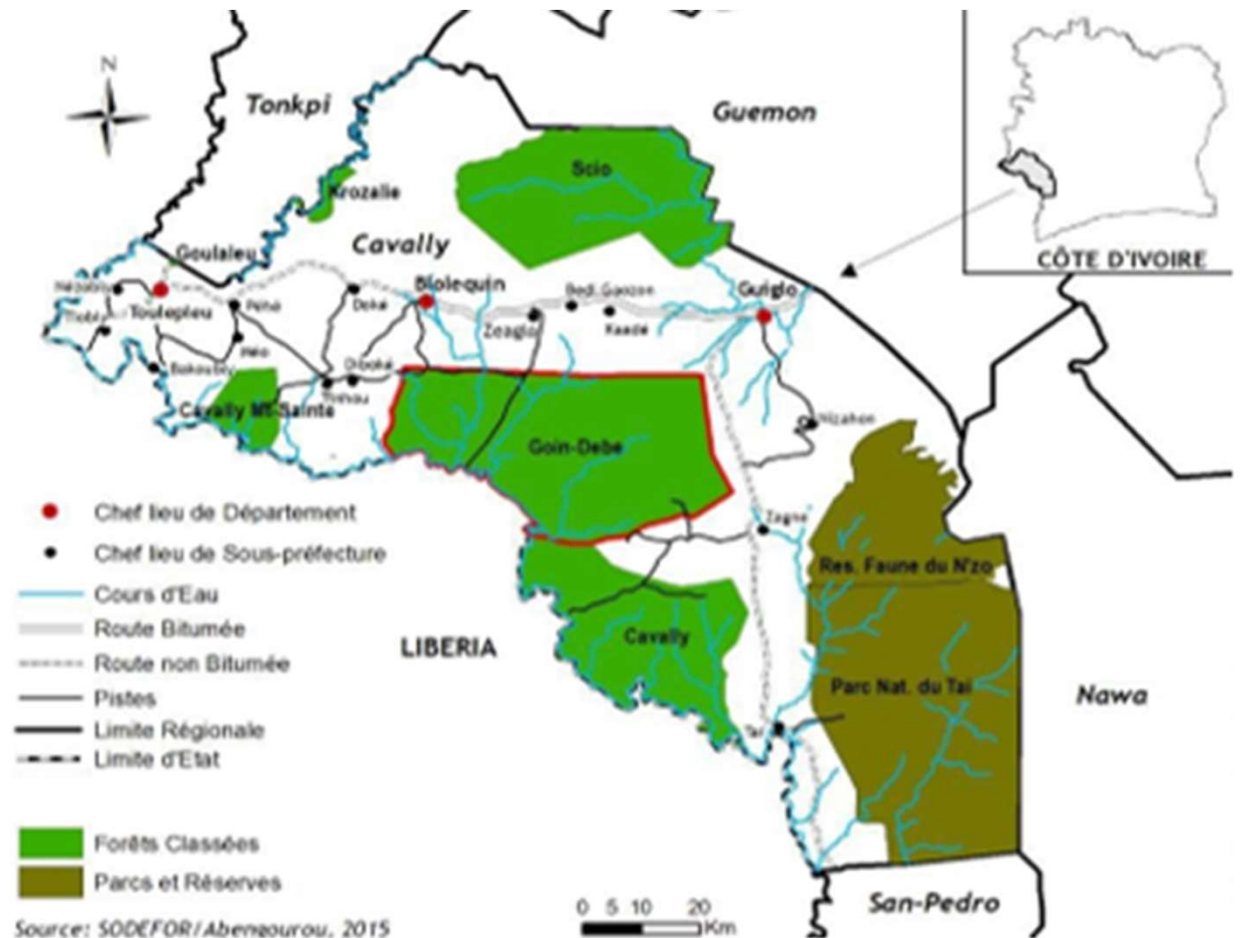


MAFF
Ministry of Agriculture,
Forestry and Fisheries

COUVERTURE FORESTIERE DE LA REGION DU CAVALLY

Liste des forêts locales:

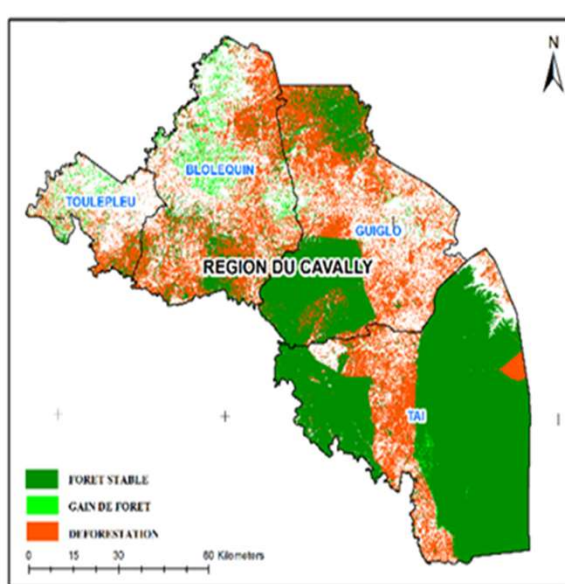
- Parc National de Taï : 508 186 ha ;
- Réserve de faune du N'Zo : 27 830 ha ;
- Forêt Classée de Goin-Débé : 133 170 ha ;
- Forêt Classée de SCIO : 88 000 ha ;
- Forêt Classée du Cavally : 64 200 ha ;
- Forêt Classée du Mont Santé : 10 000 ha ;
- Forêt Classée du Krozialé :
- Forêts galeries ;
- Forêts sacrées ;
- Forêts des particuliers;
- Etc.



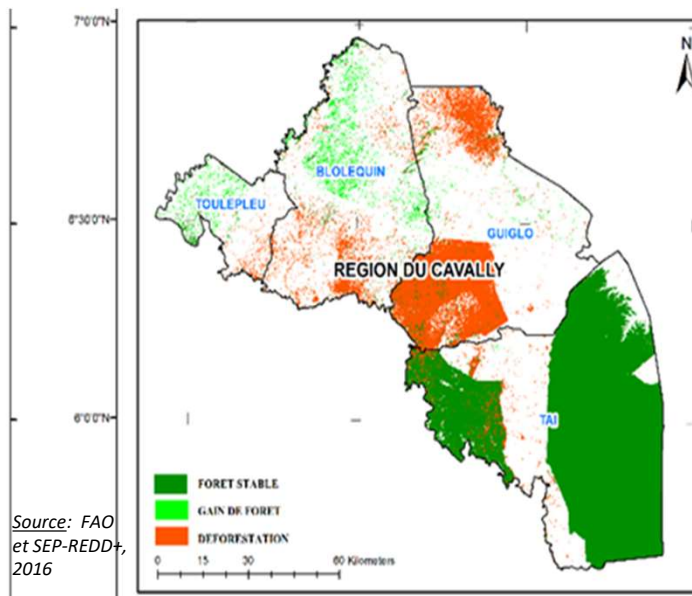
ETAT DE LA COUVERTURE FORESTIERE DE LA REGION DU CAVALLY ◀

Taux annuels de déforestation

2,75% de 1986-2000



1,76% de 2000-2015



Engagement du Conseil Régional du Cavally dans l'aménagement durable de son territoire : SRADT

Exemple de moteurs de déforestation de de dégradation des forêts du Cavally :

- ✓ Expansion de l'agriculture (cacaoculture, hévéaculture et autres cultures de rentes) ;
- ✓ L'exploitation frauduleuse de bois d'œuvre, et d'ébénisterie ;
- ✓ La production de charbon de bois et de bois de chauffe en raison du faible usage d'énergies alternatives comme le butane ;
- ✓ Ces moteurs directs sont renforcés principalement par les facteurs démographiques, dont les migrations et l'accroissement naturel de la population ; mais aussi par les facteurs politiques (crises politiques et faible application des législations en vigueur) et l'absence de schéma d'aménagement du territoire

Ecriture du projet d'élaboration du SRADT • 2016

Recherche de financement / Appui IDH • 2017

Création de la Cellule régionale / Approche paysage • 2018

Elaboration du SRADT/ Plan de croissance verte • 2019

Processus de Formalisation de la plateforme régionale/Lettre d'intention • 2020

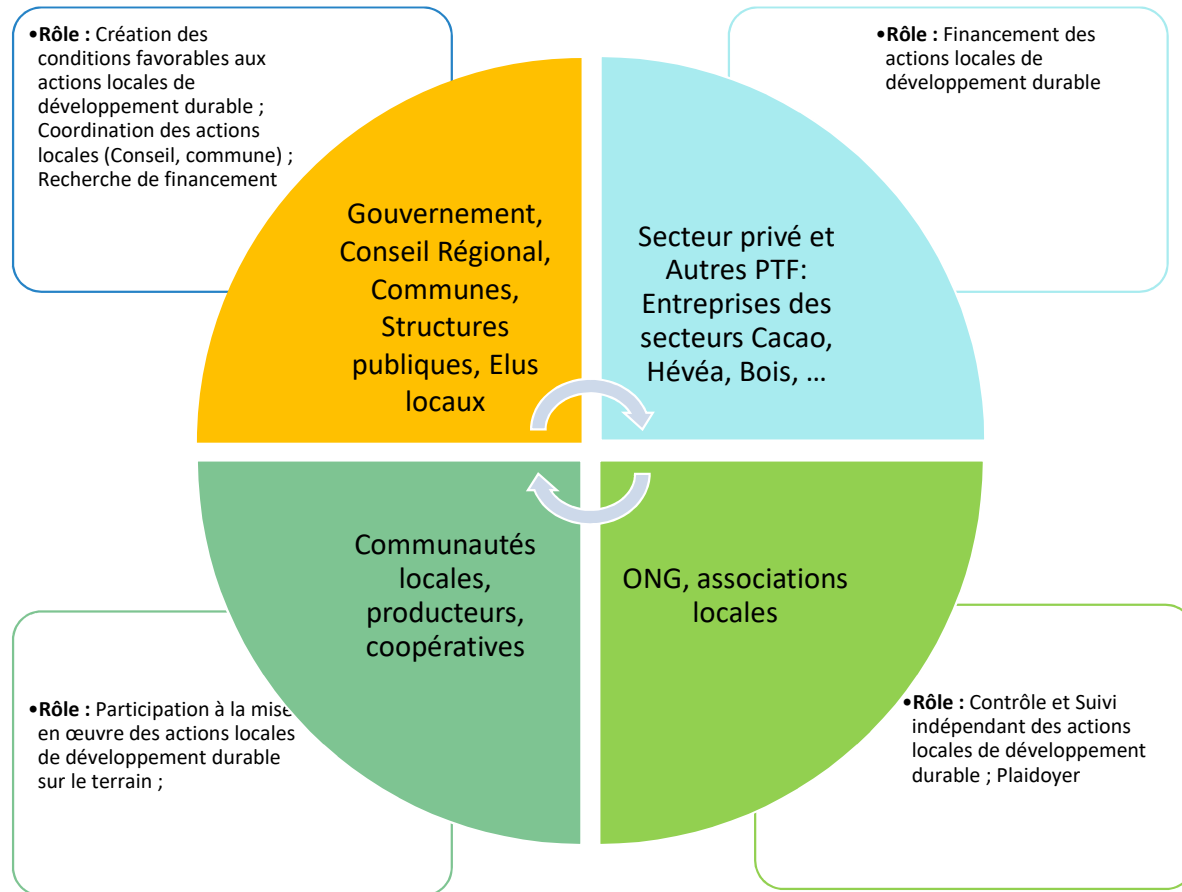
Signature définitive de l'accord de formalisation • 2021

DÉMARCHE POUR L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (SRADT / PLAN DE CROISSANCE VERTE) Du CAVALLY

- Expérimentation de la nouvelle politique d'aménagement du territoire
- Approche territoriale et multi-acteurs au cœur de la démarche
- Plan de croissance verte pour stopper ensemble la question de la déforestation

PLATEFORME REGIONALE ET PACTE POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, LA PRODUCTION DURABLE ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

- **Etat de la Signature de la Letter d'intention** : 34 signataires (processus de signature en cours) ;
- **Points de discussions en cours** : Fréquence de réunions, Système de suivi des résultats, Mobilisation de ressources financières, techniques et humaines, ...





PLATEFORME RÉGIONALE MULTI-ACTEURS

Principaux engagements de la lettre d'intention

1. La Protection, restauration et gestion durable du Parc National de Taï et des forêts classées et autres forêts ;
2. L'intensification agricole dans le domaine foncier rural ;
3. La traçabilité ;
4. Création d'opportunités d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes ;
5. L'implication des populations dans la protection des forêts;
6. La recherche concertée de solutions au problème du foncier ;
7. La mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du Plan de Croissance verte ;
8. La recherche de synergies entre les projets de la région

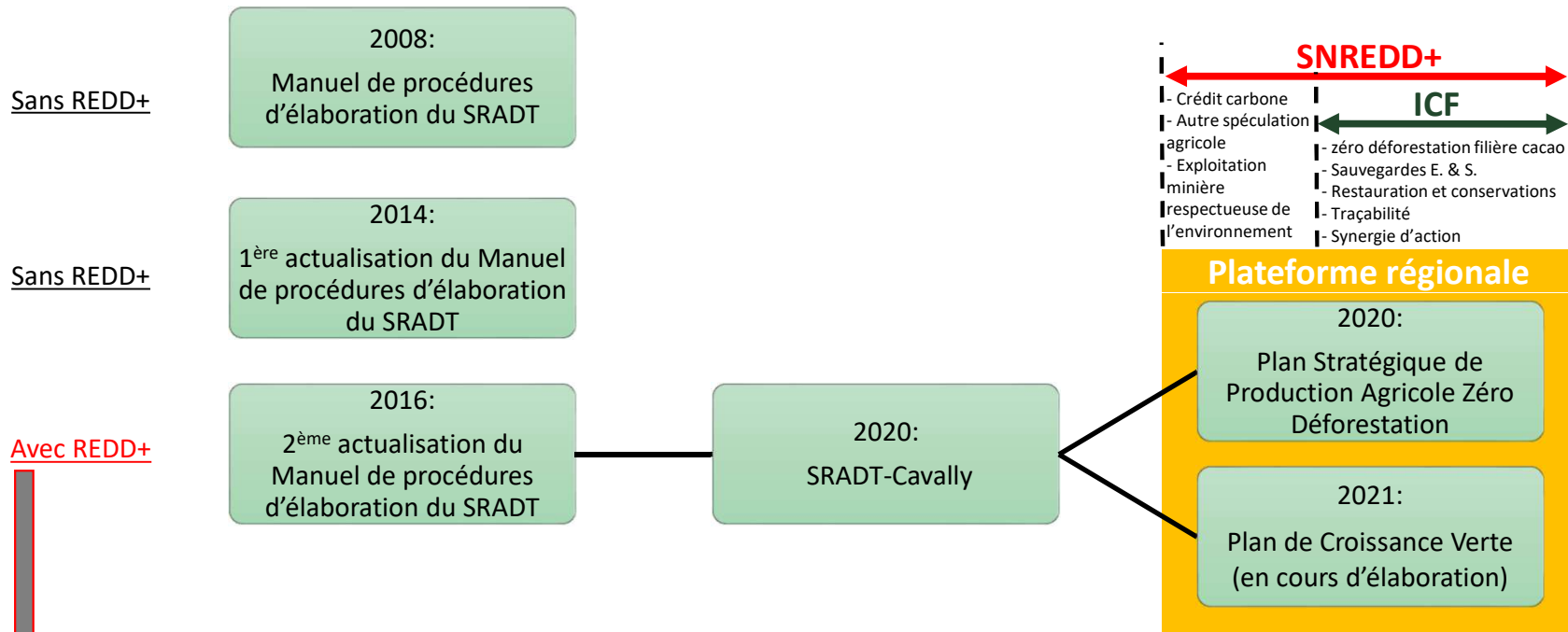


*Photo: Rivière Hana dans le Parc National de Tai
(Source : Site internet OIPR)*

AVANTAGES/GAINS POUR LA REGION ◀▶

- ❑ Attractivité de la région en terme de projets ;
- ❑ Développement des opportunités économiques au profit des jeunes et des femmes ;
- ❑ Amélioration des moyens de subsistance des communautés locales ;
- ❑ Visibilité de la région : Cavally territoire réputé zéro déforestation pour l’approvisionnement en produits agricoles et connectés avec le marché ;
- ❑ Leadership renforcé pour le Conseil Régional du Cavally.

LIEN DU SRADT AVEC LA STRATÉGIE NATIONALE REDD+ (SNREDD+) ET L'INITIATIVE CACAO ET FORÊTS (ICF)



Option stratégique 7 de la SNREDD+ : Relancer l'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire en y intégrant les enjeux de préservation de la ressource forestière

PM 1 : Intégration des enjeux de préservation de la ressource naturelle et du mécanisme REDD+ en général, dans le manuel d'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire ;

PM 2 : Appui aux collectivités territoriales pour la réalisation de schémas régionaux d'aménagement du territoire pour chacune des régions prioritaires pour la REDD+ ;



THANK YOU

[MALAN Aka Jacques Olivier
Tél: + 225 07 49 75 39 76
Mail: malan_major@yahoo.fr]